



PRÉFET DE LA CHARENTE

Préfecture  
Secrétariat Général

Direction des Collectivités Locales et des Procédures  
Environnementales  
Bureau de l'Utilité Publique et des Procédures Environnementales

Affaires suivie par : Marie-Christine CURVALLE  
Tél. : 05-45-97-62-42  
Télécopie : 05-45-97-62-82  
Courriel : marie-christine.curvalle@charente.gouv.fr

**INSTALLATIONS CLASSEES POUR  
LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**A V I S**  
**Commune de LONDIGNY**

Le Préfet a pris le 3 mars 2014 un arrêté préfectoral autorisant l'EARL ROUSSEAU à exploiter un élevage porcin au lieu-dit « La Blanchetière » à LONDIGNY.

Cet arrêté pourra être consulté à la mairie de LONDIGNY, à la sous-préfecture de CONFOLENS, à la préfecture de la CHARENTE - Direction des Collectivités Locales et des Procédures Environnementales, Bureau de l'Utilité Publique et des Procédures Environnementales et sur le site de la préfecture de la Charente : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)

Angoulême, le

- 5 MARS 2014

P/le Préfet  
et par délégation,  
Le Directeur,

Marc SERVANTON